



## Rapport 2023 de la Commission scientifique (CS) en vue de l'AG du 19 mars 2024

### 1. À propos de la structure et du fonctionnement de la CS

Le 16 janvier 2023, la CS a rencontré le comité national (CN) pour clarifier les relations et les attentes entre le CN et la CS. Parmi les attentes, rappelons les points importants qui ont été évoqués :

- La CS doit être au service du CN et offrir un maximum de visibilité à GPCLimat.
- La CS soutient le CN sur les questions scientifiques qui sont en rapport avec le climat.
- La CS cherche à se tenir au courant des différentes informations qui existent sur les sujets climatiques, afin de pouvoir orienter les personnes qui feraient appel à elle.
- L'organisation d'une grande conférence annuelle est une activité importante qu'il faut chercher à maintenir.
- La CS devrait pouvoir soutenir les projets importants mis sur pied par GPCLimat.
- Un lien entre le CN et la CS devrait pouvoir être établi régulièrement.

Actuellement, la CS n'a pas les forces nécessaires pour satisfaire toutes ces attentes !

Tout au long de 2023, Jean-Claude Keller a cherché une personne qui soit d'accord d'assumer le rôle de vice-président-e de la CS, mais sans succès ! Il a aussi rappelé qu'il n'a pas les disponibilités nécessaires pour assumer correctement cette tâche de président de la CS.

Malgré une demande appuyée, personne ne s'est encore annoncé pour assurer la vice-présidence !

### 2. À propos de l'organisation d'une conférence en 2023

Un petit groupe de travail, constitué de Jean-Claude Keller, Jean Martin, Michel Stevens et Jean-Marie Thévoz , a collaboré avec le Centre de Compétences en Durabilité de l'UNIL (CCD) pour mettre sur pied une conférence, prévue dans le cadre du cycle "Moins, c'est mieux" en automne 2023. Le sujet de la question des imaginaires qui pourraient soutenir un développement plus sobre des sociétés a été choisi. Nous avons tout d'abord imaginé un schéma standard d'une conférence suivie d'une table ronde, mais en automne 2023 le CCD nous a soumis l'idée d'une seconde partie orientée sur la création de récits par le public à la place d'une table ronde. Finalement, la conférence a porté sur « Quels imaginaires pour la sobriété ? » et elle a été suivie d'une expérience de création de récits avec la sobriété comme principe directeur.

Pour des problèmes d'organisation, notamment une collaboration avec la Maison du Récit, nous avons dû repousser cet événement en février 2024. L'expérience de création de récits, avec tout un public, est nouvelle, et elle impose des contraintes. Parmi elles, la création de récits par petits groupes d'environ 8 à 10 personnes, chaque groupe étant accompagné par un facilitateur de La Maison du Récit. Ce type d'organisation par groupes de personnes nous a aussi contraint à limiter le public à 150 personnes (c'est-à-dire environ pour une quinzaine de groupes) !

Avant la conférence, J. Dubochet et J. Martin se sont exprimés au nom de GPCLimat pour introduire l'importance de cette question "Quels imaginaires pour la sobriété ?" dans le contexte des dérèglements climatiques.

Enfin, GPCLimat s'est aussi occupé de l'organisation d'un apéro servi après l'événement.

En ce qui concerne la seconde partie (atelier de la création de récits), Ch. Van Singer (CVS) a bien résumé cet exercice créatif, je cite : " En gros il en est ressorti que c'est dans la nature que nous ressourçons, que nous trouvons calme, réconfort etc... Le biais dû à la provenance des participants était très fort : GPCLimat et étudiants intéressés..."

### 3. À propos de demandes du CN adressées à la CS

En 2023, le CN a demandé à la CS de se prononcer sur quelques sujets importants.

Et voici la position exprimée par la CS sur ces sujets.

1. Le projet de géothermie profonde en Haute-Sorne :

La Commission scientifique n'a pas atteint de consensus sur ce sujet. Sa majorité estime qu'il est encore prématuré de se prononcer catégoriquement pour ou contre le projet, à ce stade. La CS n'est pas opposée à la conduite d'une phase exploratoire qui tienne compte du principe de précaution et qui permette de récolter des informations valables pour ce site (nature du sous-sol, gestion de l'eau, risques sismiques, ...).

La discussion a porté sur le fracking, les zones géologiques traversées par le forage, la consommation d'eau nécessaire à cette technologie (exploration puis exploitation). Les types d'énergies à disposition pour la production d'électricité et nécessaires pour assurer une production 24 heures sur 24.

2. La captation et la séquestration du carbone :

La commission est unanimement d'avis que la thèse selon laquelle ces techniques de captation offriraient des solutions suffisantes et rapides est trompeuse: elles ne résolvent qu'une partie minime du problème et sont plutôt de l'ordre de l'oreiller de paresse, voire du piège. Elles mobilisent des ressources qu'il serait plus efficient d'affecter à l'amélioration de la sobriété et à la diminution des émissions. L'essentiel est d'accélérer la sortie de la « civilisation des hydrocarbures ». La commission estime toutefois utile d'étudier les solutions envisagées, et d'en faire une analyse critique.

3. La consultation sur la révision de la loi vaudoise sur l'énergie :

Le CN a sollicité la CS pour répondre à la consultation sur la révision de la loi vaudoise sur l'énergie.

Ch. Van Singer (CVS) a accepté de s'en occuper.

CVS relève les éléments clés intéressants suivants : obligation d'assainissement de certains bâtiments dans un certain délai : art. 32 et 39 / changement de chauffage/ installation solaire/ éviter le gaspillage. CVS conseille à la CS de répondre favorablement à cette consultation.

Pour l'instant, il n'y a pas de réactions négatives sur ce dossier sauf que : les activistes climatiques veulent une action rapide... mais par contre, les milieux économiques ne visent que 2050.

La réponse de la CS, favorable au projet, a été transmise au Canton de Vaud.

Epalinges, février 2024, Jean- Claude Keller, président CS